

TARIFS CARTE SAVATOU 2024/2025



L'ASCE 73 prend en charge une partie des frais d'achat de la carte loisirs :

- proche de 50% pour les actifs 1 ASCE (adhérents payés par le MTE, n° carte ASCE compris entre 1 et 1500).
- proche de 20% pour les actifs 2 ASCE (adhérents non payés par le MTE, n° carte ASCE compris entre 1500 et 3000).

La carte loisirs proposée par Savoie Vacances Tourisme (Savatou) est valable du 1^{er} novembre 2024 au 31 octobre 2025. Elle permet de bénéficier d'avantages tarifaires dans une multitude de domaines comme la billetterie (cinéma, piscine, bowling, spectacles, musées...), les forfaits de ski alpin, les voyages proposés par Savatou, ...

Toutes ces réductions s'appliquent à un niveau national (site SAVATOU : www.savatou.fr)

Vous pouvez consulter les brochures sur le site <https://www.savatou.fr/35-les-guides-loisirs>, et plus précisément le guide Auvergne Rhone-Alpes : [Guide Auvergne Rhone-Alpes](#)

N'hésitez pas à consulter la cartographie interactive pour rechercher plus facilement vos loisirs et savoir comment s'obtient la réduction : [cartographie interactive](#)

Le guide neige sera disponible début décembre.

! Evolution des couvertures d'assurance :

Les conditions d'assurance de la Carte Loisirs évoluent à compter du 1^{er} novembre 2024. Les garanties incluses avec la Carte Loisirs sont :

- ✕ Garantie « Responsabilité civile » - conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que le porteur de Carte Loisirs peut encourir à l'égard des tiers ;
- ✕ Garantie « Dommages aux biens » - matériels de sports et de loisirs, équipement et vêtements, matériel de camping, etc. ;
- ✕ Garantie « Individuelle accident » - indemnisation des dommages corporels, tels que frais médicaux ou pharmaceutiques, transport des blessés - en complément de la Sécurité Sociale ou de tout autre régime col lectif.

IL existe dorénavant des garanties en option selon les activités pratiquées, renseignez-vous en consultant le site <https://www.savatou.fr/51-assurance-loisirs>

Il est possible d'effectuer des **commandes de billetterie en ligne** (protocole ci-joint).

Pour tout renseignement, contacter Estelle Rath au 04-79-71-74-59
ou par mail : estelle.rath@savoie.gouv.fr